

BPCE VA MIEUX... MAIS PEUT-ON EN DIRE AUTANT DE SES SALARIÉ(E)S ?

François Pérol à Christine Lagarde : « Tout va très bien Madame la Marquise... »

Dernièrement, les dirigeants de BPCE et de NATIXIS ont publié les comptes à grand renfort de communication dans la presse. A écouter François Pérol, le président de ces deux entités, tout irait pour le mieux. Jugez du peu : BPCE avec un résultat net part du Groupe de 3,640 milliards d'euros en 2010 multiplie par 7 ses résultats de 2009. De son côté, NATIXIS affiche un bénéfice net de 1,732 milliards d'euros en 2010, contre 1,388 milliards d'euros de pertes en 2009. Enfin, les 2,2 milliards d'euros que BPCE devait encore à l'Etat viennent d'être remboursés. Si l'on ajoute à cela la décision de la Cour d'appel de Paris de classer sans suite la plainte contre François Pérol pour prise illégale d'intérêt, tout semble aller à l'unisson pour le Groupe BPCE qui s'est même refait une virginité grâce à une nouvelle campagne de communication où le blanc tient lieu de pureté retrouvée.

L'envers du décor du Groupe BPCE

L'amélioration significative de la situation du Groupe est le résultat de la mise en place d'une politique commerciale brutale reposant sur le benchmark qui exige de vendre toujours plus en demandant toujours plus d'efforts aux salariés des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne. Dans le même temps, les directions s'emploient à réduire de façon drastique les effectifs. L'amélioration du coefficient d'exploitation s'explique pour une bonne part par la diminution des frais de personnel. Par conséquent, avec moins d'effectifs, moins de moyens et des conditions de travail dégradées, les salariés doivent vendre toujours plus de prêts, d'assurances, de placements, de services afin d'augmenter le produit net bancaire.

A qui profite une telle politique ?

Assurément pas aux clients : pour preuve la récente campagne de communication des Caisses d'Épargne, une campagne défensive qui s'efforce de rassurer les clients mécontents de leur banque. **Encore moins aux salariés,** dont les plus naïfs croyaient qu'ils allaient recevoir une récompense financière en contrepartie de leurs efforts. En effet, la NAO 2011 (Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires) vient de se terminer sans accord. Pire, les propositions patronales étaient tellement indigentes qu'aucune organisation syndicale n'a accepté de signer le procès-verbal de désaccord. Pour savoir qui profite de l'embellie financière du Groupe, il faut regarder du côté des dirigeants. En effet, le remboursement anticipé de l'Etat par BPCE va permettre à François Pérol d'encaisser en toute tranquillité, en plus de ses 500 000 € de salaire fixe et ses 60 000 € de frais, une part variable de 1,1 millions d'euros ! Par ailleurs, **une des premières décisions arrêtées par les dirigeants de BPCE a consisté à reprendre le paiement des dividendes aux actionnaires de NATIXIS** (0,23 centimes par action, soit 50 % du résultat net). Il vaut mieux être actionnaire que salarié. Telle pourrait être la morale de cette histoire que confirment les 83 milliards d'euros de profits pour 2010 des entreprises du CAC 40. **Il est plus que temps d'organiser un autre partage des richesses d'autant que ce sont les salariés qui les produisent.**

Paris, le 25 mars 2011

L'exécutif national

J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot

JL.Kerenflec'h - JF.Largillière - B.Meyer

JL.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin

n° 4 - 2011

Union
syndicale
Solidaires

